



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

TROISIÈME PUBLICATION

1. Nom et siège de la société anonyme dissoute: **PIGUET + ASSOCIES Ingénieurs Conseils SA en liquidation, Lausanne**
2. Dissolution par: Décision de l'assemblée générale
3. Date: 15.01.2015
4. Echéance du délai de déclaration des créances: **13.03.2015**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
PIGUET + ASSOCIES Ingénieurs Conseils SA en liquidation,
Avenue de Cour 32, 1007 Lausanne
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.

PHC Notaires
1002 Lausanne

01984593



Mittwoch - Mercredi - Mercoledì, 11.02.2015, No 28, Jahrgang - année - anno: 133

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société anonyme selon art.742CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)